

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1940, tome 39, p. 169-171

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

AU GRAND SAINT-BERNARD

De Sembrancher où il était curé M. le chanoine **Alfred Pellouchoud** se rend au Grand St-Bernard où Mgr le Pré-vôt lui a confié les postes de professeur et de bibliothécaire.

M. le chanoine **François Rey**, aumônier général de la JAC romande, a été nommé curé de Sembrancher.

M. le chanoine **Hermann Bonvin** a été nommé prieur de Lens, en remplacement de M. le chanoine Müller, décédé.

M. le chanoine **Jules Jaquier** a été nommé économiste à St-Oyen.

M. le chanoine **Paul Hubert** a été appelé aux fonctions de clavandier du Grand Saint-Bernard.

CHEZ LES RR. PP. CAPUCINS

Ordinations et premières messes

Le 7 juillet, à Soleure, S. E. Mgr **Ernest Joye**, ancien évêque missionnaire de Port-Victoria (îles Seychelles), a conféré l'ordination sacerdotale aux RR. PP. **Célien Borgeat**, **Paul de la Croix Bonvin**, **Louis Dayer**, **André Perruchoud** et **Ernest Perroud**, de l'Ordre des Pères Capucins.

Le R. P. **Célien Borgeat** a célébré sa première messe en l'église du couvent des Capucins, à Sion, le 9 juillet. Le R. P. **Joseph-Marie Guillaume** a prononcé le sermon de circonstance.

A la première messe du R. P. **Paul de la Croix Bonvin**, célébrée à Sion également, le 9 juillet, le R. P. **Paul-Marie Häberle** a prononcé le sermon de fête.

Le R. P. **Louis Dayer** a chanté sa première messe solennelle à Euseigne, le 9 juillet. Le prédicateur de circonstance fut le R. P. **Tharcisse Crettol**.

A Chalais, le 14 juillet, c'était au tour du R. P. **André Perruchoud** de célébrer sa première messe. Le R. P. **Marcel Mayor** en fut le prédicateur.

Le 14 juillet également, le R. P. **Ernest Perroud** a chanté sa première messe à Mézières (Fribourg). M. l'abbé **Romain Pittet**, professeur au Grand Séminaire de Fribourg, a prononcé le sermon de circonstance.

Prises d'habit et professions

Cet automne les Révérends Frères **Olivier** (Jean Rossier), **Yvan** (Marcel Thiémard), **Humbert** (Ernest Espoti), **Jean**

Bosco (Jean Goumaz) et **Alexis** (André Viannin), qui ont pris l'habit de Saint François à Lucerne en 1939, prononceront leurs vœux simples de religion.

A L'ABBAYE

Le 1^{er} août, MM. **Edouard Gressot**, de Porrentruy, **André Rappaz**, de St-Maurice, **Meinrad Pittet**, de Lausanne, et **Henri Thorens**, de St-Maurice (Genève), ont pris l'habit des chanoines de St-Maurice.

NOMINATIONS MILITAIRES

M. le colonel d'Etat-Major général **Marc Morand**, président de Martigny-Ville et ancien commandant de Brigade, fonctionne actuellement « ad interim » comme remplaçant du colonel divisionnaire Dolfuss au poste d'adjutant général à l'Etat-Major de l'Armée Suisse.

M. le premier lieutenant **Adrien de Riedmatten**, de Sion, a été promu par le Gouvernement valaisan au grade de capitaine.

MARIAGES

M. **Albert Masserey**, de Lausanne, a épousé, en juin, Mademoiselle Helen Brown, de Lausanne également.

M. le lieutenant **Raymond Gross**, de St-Maurice, a épousé, le 15 juillet, en la chapelle de la Maison du St-Bernard à Martigny, Mademoiselle Rolande Martin, du Locle.

Aux nouveaux époux nous présentons nos vives félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

UNE THESE DE DOCTORAT

Vers la fin de juin, les journaux du pays ont annoncé que le R. P. **Armand Salamin**, de St-Luc, capucin, venait de soutenir brillamment, à l'Université pontificale grégorienne de Rome, une thèse en droit canon sur « Les empêchements au mariage en droit canon et en droit civil suisse ».

Voici comment le « Nouvelliste valaisan » du 27 juin résume cet important travail : « Dans une première partie historique, le R. P. Armand étudie la nature et l'évolution de la législation matrimoniale en Suisse, du VI^e siècle à la promulgation du code de droit actuel (législation des Burgondes, des Alémanes au pays des Grisons, législation de la Réforme, les différentes législations cantonales au XIX^e siècle).

« Dans la seconde partie, il confronte les dispositions du code suisse, en matière d'empêchements au mariage, avec celles du droit canon, marque les concordances et les différences pour porter un jugement ».

Les professeurs chargés de l'examen de la thèse se sont plu à en louer l'heureuse disposition, la documentation, la précision et l'élégance du style.

Le jury a décerné au R. P. Armand le maximum des points, rare mérite qui lui vaudra de recevoir du Souverain Pontife la médaille d'or réservée aux étudiants des Facultés canoniques qui obtiennent à leur doctorat la mention « maxima cum laude ».

A notre tour nous présentons au R. P. Armand nos chaleureux compliments.

SUCCES UNIVERSITAIRES

M. le chanoine **Georges Delaloye**, de l'Abbaye de St-Maurice, a réussi brillamment ses examens de licence es lettres à l'Université de Fribourg.

M. **Paul-Albert Berclaz**, de Sierre, a subi avec succès son deuxième examen de droit à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg.

A la Faculté de médecine de la même Université, M. **Antoine Morisod**, de Troistorrents, a subi avec grand succès son premier propédeutique.

M. **Maurice Vuilloud**, de St-Maurice, a subi avec succès son premier examen de Hautes Etudes Commerciales, à l'Université de Lausanne.

BACCALAUREAT ET DISTINCTION

M. **Allyre Ayer**, de Romont, a subi avec succès ses examens de baccalauréat es lettres au Collège St-Michel de Fribourg.

Du compte-rendu et Catalogue de l'année scolaire 1939-1940, du Collège St-Michel à Fribourg, nous extrayons le paragraphe suivant intitulé: « Le Prix de Comptabilité » : « L'Association des Anciens élèves et Amis de l'Ecole de commerce tient à récompenser le meilleur élève de la dernière classe de l'Ecole supérieure de Commerce. Sur la proposition du professeur de comptabilité, elle a attribué le prix de comptabilité à M. **René Pellaud**, de Chemin sur Martigny.

F.-M. BUSSARD